



Assemblée générale

Distr.: Limitée
5 février 2003

Français
Original: Anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Quarantième session
Vienne, 17-28 février 2003

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

**Application des recommandations de la troisième Conférence
des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)**

Applications des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)

Note du Secrétariat

1. À sa trente-neuvième session, le Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a examiné l'application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III). Il a noté que tandis que certaines recommandations étaient mises en œuvre par des équipes, d'autres étaient inscrites pour examen à l'ordre du jour du Comité et de ses organes subsidiaires. À cet égard, le Sous-Comité a rappelé que le Comité, à sa quarante-deuxième session, en 1999, avait révisé la structure des ordres du jour de chacun de ses deux sous-comités, permettant à ces derniers d'inscrire de nouveaux points de l'ordre du jour examinés soit au titre de plans de travail pluriannuels avec des objectifs précis à atteindre dans un délai donné, soit comme points/thèmes de discussion à part entière à examiner, en principe, pendant une session¹.

2. Le Sous-Comité a noté que le Secrétaire général soumettait chaque année à l'Assemblée générale un rapport sur l'application des recommandations d'UNISPACE III. Il a recommandé que le Bureau prépare un rapport actualisé sur ce

* A/AC.105/C.1/L.259.



sujet sous forme de tableau en vue de sa présentation au Sous-Comité scientifique et technique à ses sessions annuelles.

3. Le Secrétaire général a soumis son dernier rapport sur cette question à l'Assemblée générale à sa cinquante-septième session (A/57/213). Le présent document contient en annexe, sous forme de tableaux, des informations actualisées. L'annexe I montre quelles sont les recommandations appliquées par les 11 équipes créées par le Comité à sa quarante-quatrième session et les recommandations qui font l'objet de points de l'ordre du jour du Comité et de ses organes subsidiaires et/ou d'autres activités. L'annexe II montre l'état de la participation d'États Membres et d'organisations aux équipes. La liste des points de contact des États et organisations participants est régulièrement mise à jour et consultable sur le site Web du Bureau des affaires spatiales « www.oosa.unvienna.org/unisp-3/followup/team_contact_list.html ». L'annexe III enfin décrit brièvement, sur la base des informations communiquées au Secrétariat au 31 janvier 2003, les objectifs à atteindre et les principaux produits attendus et récapitule les rapports intérimaires et autres rapports présentés par les diverses équipes au Comité et à son Sous-Comité scientifique et technique.

Notes

¹ *Document officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session, Supplément n° 20 et rectificatif (A/54/20 et Corr.1), annexe I.*

Annexe I

Résumé de l'application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

<i>Recommandation^a</i>	<i>Équipe mise en place^b</i>	<i>Point pertinent de l'ordre du jour du Comité et des organes subsidiaires</i>	<i>Autres activités</i>
1. Élaborer une stratégie mondiale intégrée de surveillance de l'environnement	Oui		Activités relatives à la surveillance et à la protection de l'environnement, thème prioritaire du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales ("le Programme").
2. Améliorer la gestion des ressources naturelles de la planète	Oui		Activités relatives à la gestion des ressources naturelles, thème prioritaire du Programme.
3. Élaborer et mettre en œuvre la Stratégie mondiale intégrée d'observation (IGOS)			Le Sous-Comité scientifique et technique ("le Sous-Comité") a pris note, à sa session de 2002, des activités déjà menées par le Partenariat IGOS directement en rapport avec la recommandation et a convenu qu'il n'était pas nécessaire de créer une équipe; il a invité le Partenariat à lui présenter ses activités à sa quarantième session, en 2003.
4. Améliorer les prévisions météorologiques et climatiques	Oui		
5. Limiter les conséquences néfastes des activités spatiales sur l'environnement local et mondial			
6. Améliorer les services de santé publique	Oui	La question de l'utilisation des techniques spatiales à des fins médicales et sanitaires sera examinée par le Sous-Comité scientifique et technique à sa quarantième session.	Activités relatives à la télémédecine, thème prioritaire du Programme.

	<i>Recommandation^a</i>	<i>Équipe mise en place^b</i>	<i>Point pertinent de l'ordre du jour du Comité et des organes subsidiaires</i>	<i>Autres activités</i>
7.	Mettre en place un système mondial intégré qui permette de gérer les efforts destinés à atténuer les effets des catastrophes naturelles, les actions de secours et la prévention	Oui	La question de l'exploitation d'un système spatial mondial intégré de gestion des catastrophes naturelles sera examinée par le Sous-Comité dans le cadre du plan de travail pour 2001-2003.	Activités relatives à la gestion des catastrophes, thème prioritaire du Programme, qui a lancé un module de formation consistant en des ateliers régionaux sur le sujet. En 2003, le Programme commencera à exécuter des projets pilotes afin de donner suite à la série d'ateliers régionaux, qui se poursuivra en 2003.
8.	Promouvoir l'alphabétisation et développer l'éducation dans les zones rurales grâce à l'enseignement à distance			Activités relatives au téléenseignement, un des thèmes prioritaires du Programme.
9.	Améliorer le partage des connaissances en œuvrant pour l'accès universel aux services de télécommunications spatiales			
10.	Favoriser l'accès universel aux systèmes spatiaux de navigation et de positionnement ainsi que la compatibilité entre ces systèmes	Oui		Le Programme a lancé un module de formation consistant en des ateliers régionaux sur l'utilisation et les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite. En 2003, il encouragera la réalisation de projets pilotes afin de donner suite à la série d'ateliers régionaux et à la réunion internationale d'experts organisés en 2001 et 2002, dont les résultats comme les activités de suivi seront intégrés au programme de l'équipe créée pour appliquer cette recommandation.
11.	Promouvoir le développement durable en tirant parti des acquis de la recherche spatiale	Oui		Un des principaux objectifs de la Réunion interorganisations et du Programme: à partir de 2003, le Programme lancera une série de colloques sur l'application des recommandations du Sommet mondial pour le développement durable en faisant appel aux sciences et techniques spatiales; depuis sa session de 2003, la Réunion interorganisations examine la question intitulée "Résultats du Sommet mondial pour le développement durable concernant l'espace" (voir A/AC.105/791, par. 33 à 37).

<i>Recommandation^a</i>	<i>Équipe mise en place^b</i>	<i>Point pertinent de l'ordre du jour du Comité et des organes subsidiaires</i>	<i>Autres activités</i>
12. Améliorer les connaissances scientifiques sur l'espace proche et lointain en encourageant la coopération			Séries d'ateliers ONU/ESA sur les sciences spatiales fondamentales.
13. Améliorer la protection de l'environnement spatial proche et lointain en réduisant le nombre des débris spatiaux		La question des débris spatiaux est examinée par le Sous-Comité depuis avant la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III) et conformément au plan de travail pour 2002-2005; à sa quarantième session, le Sous-Comité sera saisi des propositions du Comité de coordination interinstitutions sur les débris spatiaux concernant la réduction de la création des débris et fondées sur un consensus entre les membres du Comité de coordination (voir A/AC.105/C.1/L.260).	
14. Améliorer la coordination internationale des activités relatives aux objets gravitant sur une orbite proche de la Terre	Oui		
15. Protéger l'espace proche et lointain en poursuivant les recherches dans le domaine de l'utilisation des sources d'énergie nucléaires		La question de l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace est examinée par le Sous-Comité depuis avant UNISPACE III, notamment par l'intermédiaire du Groupe de travail créé à cet effet, et conformément au plan travail pour la période 2000-2003. Le Groupe de travail a soumis au Sous-Comité une série d'options quant aux mesures supplémentaires qui pourraient être considérées souhaitables concernant les sources d'énergie nucléaires dans l'espace, et en particulier l'élaboration d'un nouveau plan de travail pluriannuel (voir A/AC.105/C.1/L.261).	

<i>Recommandation^a</i>	<i>Équipe mise en place^b</i>	<i>Point pertinent de l'ordre du jour du Comité et des organes subsidiaires</i>	<i>Autres activités</i>
16. Limiter les interférences avec les bandes du spectre électromagnétique			L'Union internationale des télécommunications, l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Union astronomique internationale ont fourni des informations au Sous-Comité à ses trente-huitième et trente-neuvième sessions, en 2001 et 2002 respectivement, sur leurs activités concernant le sujet plus limité des interférences avec la radioastronomie. À la suite des initiatives de l'Organisation météorologique mondiale et de l'Organisation de l'aviation civile internationale, qui ont formulé des propositions concernant la protection des bandes de radiofréquence nécessaire à leurs activités et ont demandé à leurs États membres de défendre leurs positions lors des Conférences mondiales des radiocommunications, la Réunion interorganisations a convenu que les organismes concernés devraient tenir les autres informés de la question.
17. Accélérer le développement des capacités en termes de ressources humaines et budgétaires	Oui	La question de la mobilisation des ressources financières nécessaires pour développer les capacités en matière d'applications des sciences et techniques spatiales a été et sera examinée par le Sous-Comité à ses trente-neuvième et quarantième sessions.	Un des principaux objectifs des activités exécutées par le Programme au titre de chaque thème prioritaire. Le Bureau des affaires spatiales fournit une assistance au Groupe de travail sur l'éducation du Comité des satellites d'observation de la Terre, dont il assure la présidence.
18. Faire prendre davantage conscience aux décideurs et au grand public de l'importance des activités spatiales	Oui		Un des principaux objectifs des activités menées par le Programme au titre de chacun des thèmes prioritaires. Depuis 2000, le Bureau encourage l'organisation dans le monde entier, en coopération avec la Spaceweek International Association, des manifestations destinées à célébrer la Semaine mondiale de l'espace; en 2000, il a organisé des manifestations particulières au Siège de l'ONU à New York et à l'Office des Nations Unies à Vienne.

<i>Recommandation^a</i>	<i>Équipe mise en place^b</i>	<i>Point pertinent de l'ordre du jour du Comité et des organes subsidiaires</i>	<i>Autres activités</i>
19. Créer et/ou renforcer les mécanismes nationaux qui permettent de coordonner les activités spatiales			
20. Développer le partage des informations sur les avantages induits par les activités spatiales ainsi que sur leur utilisation		La question des retombées bénéfiques des techniques spatiales est examinée par le Comité depuis avant UNISPACE III.	
21. Offrir aux jeunes la possibilité d'approfondir leur connaissance des sciences et techniques spatiales et de participer aux activités spatiales		La question des activités publiques et privées visant à promouvoir l'enseignement des sciences et des techniques spatiales a été examinée par le Sous-Comité à sa trente-huitième session; le thème "Espace et société" a été et sera examiné par le Comité à ses quarante-cinquième et quarante-sixième sessions, en 2002 et 2003 respectivement.	
22. Créer, dans le cadre du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, un mécanisme consultatif qui favorise la participation des jeunes à la coopération dans le domaine spatial			L'Assemblée générale, dans sa résolution 56/51, a accordé au Conseil consultatif de la génération spatiale le statut d'observateur permanent auprès du Comité; le Programme a tenu de 2000 à 2002 une série de colloques sur le renforcement de la participation des jeunes aux activités spatiales, appuyant les travaux du Conseil consultatif de la génération spatiale.
23. Créer des prix qui récompensent des apports exceptionnels aux activités spatiales			
24. Réaffirmer le rôle du Comité, de ses sous-comités et de son secrétariat pour explorer l'espace extra-atmosphérique et l'utiliser pacifiquement			
25. Instituer des mécanismes de financement régulier des centres régionaux affiliés à l'ONU et fournir un appui plus important au Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales			Activités de collecte de fonds par le Bureau des affaires spatiales pour appuyer les activités du Programme, y compris la création et le fonctionnement des centres régionaux.

<i>Recommandation^a</i>	<i>Équipe mise en place^b</i>	<i>Point pertinent de l'ordre du jour du Comité et des organes subsidiaires</i>	<i>Autres activités</i>
26. Favoriser l'utilisation accrue, par les organismes des Nations Unies et par le secteur privé, des systèmes et des services liés à l'espace		La question des moyens et mécanismes de renforcement de la coopération interinstitutions et d'intensification de l'utilisation des applications des techniques spatiales et des services spatiaux au sein des organismes des Nations Unies et entre eux a été examinée par le Sous-Comité dans le cadre du plan de travail pour la période 2001-2003; au cours des années précédentes, la Réunion interorganisations sur les activités spatiales a fait rapport au Sous-Comité sur ce point.	Depuis sa session de 2001, la Réunion interorganisations sur les activités spatiales a inscrit à son ordre du jour un point intitulé "Méthodes destinées à renforcer davantage la coordination et la coopération interinstitutions dans les domaines en rapport avec l'espace". Elle a transmis les résultats de l'examen de cette question au Sous-Comité (voir A/AC.105/791, par. 8 à 24 pour l'examen de ce point à la vingt-troisième session, en 2003).
27. Inviter les États à ratifier les traités relatifs à l'espace ou à y adhérer, et inviter les organisations intergouvernementales à déclarer qu'elles les acceptent		La question de l'état et de l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace est examinée par le Sous-Comité juridique à ses sessions annuelles.	En 2002, le Bureau des affaires spatiales a lancé un programme de renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial en organisant le premier atelier sur ce thème; il prévoit de recommencer chaque année.
28. Examiner de manière plus approfondie la structure de l'ordre du jour et les méthodes de travail du Comité et de ses sous-comités		Point à l'ordre du jour des deux sous-comités; examiné au titre des questions diverses par le Comité.	
29. Mieux coordonner, entre le Comité et les autres organismes des Nations Unies, les activités d'intérêt mutuel		La question des moyens et mécanismes de renforcement de la coopération interinstitutions et d'intensification de l'utilisation des applications des techniques spatiales et des services spatiaux au sein des organismes des Nations Unies et entre eux est examinée par le Sous-Comité dans le cadre du plan de travail pour la période 2001-2003; les années précédentes, la Réunion interorganisations pour les activités spatiales a fait rapport au Sous-Comité sur ce point.	Depuis sa session de 2001, la Réunion interorganisations sur les activités spatiales a inscrit à son ordre du jour un point intitulé "Méthodes destinées à renforcer davantage la coordination et la coopération interinstitutions dans les domaines en rapport avec l'espace". Elle a transmis au Sous-Comité scientifique et technique les résultats de ses discussions à ce sujet (voir A/AC.105/791, par. 8 à 24 pour l'examen de ce point à la vingt-troisième session, en 2003).

<i>Recommandation^a</i>	<i>Équipe mise en place^b</i>	<i>Point pertinent de l'ordre du jour du Comité et des organes subsidiaires</i>	<i>Autres activités</i>
30. Engager la communauté internationale à examiner les recommandations des conférences régionales préparatoires à UNISPACE III			Le secrétariat temporaire de la quatrième conférence spatiale des Amériques tenue, du 14 au 17 mai 2002 à Carthagène (Colombie), a commencé à étudier comment donner suite aux recommandations d'UNISPACE III au niveau régional.
31. Créer un fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III			Conformément à la résolution 54/68 de l'Assemblée générale, le mandat du Fonds d'affectation spéciale du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales a été modifié afin d'inclure l'application des recommandations d'UNISPACE III.
32. Rechercher des sources de financement nouvelles et novatrices pour aider à mettre en œuvre les recommandations d'UNISPACE III	Oui	En rapport avec la question de la mobilisation de ressources financières pour développer la capacité en matière d'application des sciences et techniques spatiales, qui a été et sera examinée par le Sous-Comité à ses trente-neuvième et quarantième sessions.	Les ateliers ONU/Fédération internationale d'astronautique organisés depuis 2001 comprennent une session sur ce sujet.
33. Promouvoir les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique grâce à une coopération entre les pays présents dans l'espace et ceux qui ne le sont pas encore, ainsi qu'entre pays en développement, et promouvoir la participation de la société civile, y compris le secteur privé		Objectif général du Comité et de ses organes subsidiaires.	Objectif général du Bureau des affaires spatiales.

^a Les recommandations ont été numérotées en fonction de leur ordre d'apparition dans la résolution intitulée: "Le Millénaire de l'espace: la Déclaration de Vienne sur l'espace et le développement humain" (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.00.I.3, chap. I^{er}, résolution 1).

^b Pour de plus amples informations concernant les équipes, voir annexe II.

Annexe II

Participation des États Membres et des entités aux équipes

Équipe ^a	Présidence	Pays membres de l'équipe au 15 janvier 2003		Entités du système des Nations Unies et organisations participant à l'équipe (au 15 janvier 2003)	
		Nombre	Pays	Nombre	Entités et organisations
1. Stratégie de surveillance de l'environnement	Iran (République islamique d') et République arabe syrienne	23	Arabie saoudite, Argentine, Australie, Bélarus, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Japon, Kazakhstan, Liban, Maroc, Mexique, Mongolie, Nigéria, Pakistan, Philippines, Portugal, République arabe syrienne et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	10	Département des affaires économiques et sociales, Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, Commission économique pour l'Europe (CEE), Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ^b , Agence spatiale européenne (ESA), Conseil consultatif de la génération spatiale, Observatoire de Manille et Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT)
2. Gestion des ressources naturelles de la planète	Inde	27	Arabie saoudite, Australie, Azerbaïdjan, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, États-Unis, Fédération de Russie, France, Inde, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Japon, Kazakhstan, Liban, Maroc, Mongolie, Nigéria, Pakistan, Philippines, Portugal, République arabe syrienne, République tchèque et Royaume-Uni	6	CEE, CESAP, UNESCO ^b , Conseil consultatif de la génération spatiale, Observatoire de Manille et Société philippine d'astronomie
4. Prévisions météorologiques et climatiques	Portugal	25	Arabie saoudite, Argentine, Australie, Azerbaïdjan, Brésil, Bulgarie, Canada, Chine, Cuba, États-Unis, Iran (République islamique d') Iraq, Italie, Japon, Kazakhstan, Liban, Nigéria, Pakistan, Philippines, Portugal, République arabe syrienne, République tchèque et Turquie	5	CESAP, Organisation météorologique mondiale, UNESCO ^b , Observatoire de Manille et Société philippine d'astronomie
6. Santé publique	Canada	23	Arabie saoudite, Argentine, Australie, Azerbaïdjan, Brésil, Bulgarie, Canada, Chine, Cuba, États-Unis, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Kazakhstan, Liban, Nigéria, Pakistan, Philippines, Portugal, République arabe syrienne,	5	CESAP, Organisation mondiale de la santé (OMS) ^c , Conseil consultatif de la génération spatiale, Observatoire de Manille et Société philippine d'astronomie

Équipe ^a	Présidence	Pays membres de l'équipe au 15 janvier 2003		Entités du système des Nations Unies et organisations participant à l'équipe (au 15 janvier 2003)	
		Nombre	Pays	Nombre	Entités et organisations
6. Santé publique	Canada	23	Arabie saoudite, Argentine, Australie, Azerbaïdjan, Brésil, Bulgarie, Canada, Chine, Cuba, États-Unis, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Kazakhstan, Liban, Nigéria, Pakistan, Philippines, Portugal, République arabe syrienne, République tchèque et Turquie	5	CESAP, Organisation mondiale de la santé (OMS) ^c , Conseil consultatif de la génération spatiale, Observatoire de Manille et Société philippine d'astronomie
7. Gestion des catastrophes	Canada, Chine et France	40	Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Azerbaïdjan, Bélarus, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Cuba, Égypte, Équateur, États-Unis, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Kazakhstan, Liban, Maroc, Mexique, Nigéria, Pakistan, Pérou, Philippines, Portugal, République arabe syrienne, République tchèque, Royaume-Uni, Sénégal, Thaïlande et Turquie	13	Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Secrétariat de la stratégie internationale de prévention des catastrophes, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, CESAP, PNUE, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, OMS ^c , UNESCO, Association européenne pour l'année internationale de l'espace (EURISY), Conseil consultatif de la génération spatiale, ESA, Observatoire de Manille et Société philippine d'astronomie
10. Systèmes mondiaux de navigation par satellite	États-Unis et Italie	32	Allemagne, Arabie saoudite, Australie, Autriche, Bélarus, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, États-Unis, Fédération de Russie, France, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Japon, Liban, Malaisie, Maroc, Mongolie, Pakistan, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque et Turquie	12	CESAP, Union internationale de télécommunication, Association internationale des instituts de navigation, Bureau international des poids et mesures, Civil GPS Service Interface Committee, Commission européenne, ESA, EURISY, Fédération internationale des géomètres, International GPS Service, Institut américain d'aéronautique et d'astronautique, Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne (Eurocontrol)
11. Développement durable	Nigéria	26	Afrique du Sud, Arabie saoudite, Azerbaïdjan, Bélarus, Brésil, Chili, Chine, Égypte, États-Unis, Fédération de Russie, Inde, Iran (République islamique d'), Iraq, Liban, Maroc, Monaco, Mongolie, Nigéria, Pakistan, Pérou, Philippines, Portugal, République arabe syrienne, République tchèque, Royaume-Uni et Turquie	8	CESAP, UNESCO ^b , Conseil consultatif de la génération spatiale, EURISY, National Space Society (NSS), Observatoire de Manille, Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT) et Société philippine d'astronomie
14. Objets gravitant sur une orbite	Royaume-Uni	17	Arabie saoudite, Australie, Brésil, Chine, États-Unis, Fédération de Russie, Finlande,	7	Comité européen pour la science spatiale de la Fondation européenne de la science,

Équipe ^a	Présidence	Pays membres de l'équipe au 15 janvier 2003		Entités du système des Nations Unies et organisations participant à l'équipe (au 15 janvier 2003)	
		Nombre	Pays	Nombre	Entités et organisations
14. Objets gravitant sur une orbite proche de la Terre	Royaume-Uni	17	Arabie saoudite, Australie, Brésil, Chine, États-Unis, Fédération de Russie, Finlande, Iran (République islamique d'), Iraq, Japon, Kazakhstan, Liban, Pakistan, Pologne, République arabe syrienne, République tchèque et Royaume-Uni	7	Comité européen pour la science spatiale de la Fondation européenne de la science, Comité mondial de la recherche spatiale (COSPAR), Conseil consultatif de la génération spatiale, ESA, National Space Society, Spaceguard Foundation et Union astronomique internationale (IAU)
17. Développement des capacités	Japon	24	Arabie saoudite, Argentine, Azerbaïdjan, Bolivie, Brésil, Canada, Colombie, Égypte, Équateur, États-Unis, France, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Japon, Kazakhstan, Liban, Maroc, Nigéria, Pakistan, Pérou, Philippines, Portugal et République arabe syrienne	7	CESAP, UNESCO, Conseil consultatif de la génération spatiale, COSPAR, ESA, Observatoire de Manille et UAI
18. Faire prendre davantage conscience	Autriche et États-Unis	22	Arabie saoudite, Australie, Autriche, Bolivie, Brésil, Égypte, États-Unis, France, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Kazakhstan, Liban, Malaisie, Maroc, Nigéria, Pakistan, Pérou, Philippines, Portugal, République arabe syrienne et République tchèque	14	CESAP, UNESCO ^b , Agence spatiale autrichienne, Association de droit international, Conseil consultatif de la génération spatiale, COSPAR, ESA, EURISY, National Space Society, Observatoire de Manille, SIPT, Société philippine d'astronomie, Université internationale de l'espace et Spaceweek International Association
32. Sources de financement novatrices	France	14	Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Australie, Colombie, France, Iran (République islamique d'), Kazakhstan, Maroc, Nigéria, Pakistan, Philippines, République arabe syrienne et République tchèque	6	CESAP, ESA, National Space Society, Observatoire de Manille et Société philippine d'astronomie

^a Les numéros des équipes correspondent aux numéros des recommandations correspondantes de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III), comme indiqué dans l'annexe I.

^b À communiquer par l'intermédiaire du Bureau des affaires spatiales.

^c Uniquement pour recevoir des informations.

Annexe III

Objectifs et principaux résultats attendus des équipes

<i>Recommandation dont est chargée l'équipe^a</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Principaux résultats attendus de l'équipe</i>	<i>Rapports intérimaires présentés au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et à son Sous-Comité scientifique et technique à ce jour^b</i>
1. Élaborer une stratégie mondiale intégrée de surveillance de l'environnement	Répondre aux besoins en matière d'exploitation et de protection de l'environnement au moyen de méthodes d'amélioration et de régulation approuvées par différents États et élaborer une stratégie mondiale intégrée de surveillance de l'environnement qui permette des observations mondiales à long terme en développant les capacités spatiales et terrestres existantes.	Projets pilotes portant, par exemple, sur la surveillance de l'environnement aux niveaux national, régional et mondial; conférence mondiale, avec l'appui de l'ONU, en 2003; rapport démontrant l'intérêt pratique de systèmes spatiaux de surveillance.	A/AC.105/2002/CRP.8 et A/AC.105/C.1/2002/CRP.14
2. Améliorer la gestion des ressources naturelles de la planète	Définir des stratégies et des plans d'action permettant d'améliorer la gestion des ressources naturelles et étudier les moyens de renforcer la coopération internationale pour aider les pays en développement à améliorer la gestion des ressources naturelles de la Terre afin de faire progresser la qualité de vie.	Rapport complet sur des exemples de réussites dans le monde; ensemble de stratégies et de plans d'action pour les États Membres, des agences spatiales et des organismes internationaux pour gérer efficacement les ressources naturelles.	A/AC.105/C.1/2002/CRP.19
4. Améliorer les prévisions météorologiques et climatiques	Proposer et mener des actions contribuant à développer la coopération internationale dans le domaine des applications des satellites météorologiques et climatiques en étroite collaboration avec des organisations et programmes nationaux et internationaux.	Compilation des rapports d'États Membres et d'organisations internationales sur leurs activités actuelles dans le domaine des applications des satellites météorologiques et climatiques, et portant notamment sur des exemples de réussites et les difficultés rencontrées pour la diffusion des données et les stratégies suivies pour développer la coopération internationale entre États Membres; rapport d'évaluation incluant un examen de la gamme actuelle des	A/AC.105/2002/CRP.11 et A/AC.105/C.1/2002/CRP.10

<i>Recommandation dont est chargée l'équipe^a</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Principaux résultats attendus de l'équipe</i>	<i>Rapports intérimaires présentés au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et à son Sous-Comité scientifique et technique à ce jour^b</i>
4. Améliorer les prévisions météorologiques et climatiques	Proposer et mener des actions contribuant à développer la coopération internationale dans le domaine des applications des satellites météorologiques et climatiques en étroite collaboration avec des organisations et programmes nationaux et internationaux.	Compilation des rapports d'États Membres et d'organisations internationales sur leurs activités actuelles dans le domaine des applications des satellites météorologiques et climatiques, et portant notamment sur des exemples de réussites et les difficultés rencontrées pour la diffusion des données et les stratégies suivies pour développer la coopération internationale entre États Membres; rapport d'évaluation incluant un examen de la gamme actuelle des applications des satellites météorologiques et climatiques, un recensement des domaines les plus prometteurs pour le développement de la coopération internationale et des recommandations et propositions d'action à l'intention des décideurs.	A/AC.105/2002/CRP.11 et A/AC.105/C.1/2002/CRP.10
6. Améliorer les services de santé publique	S'attaquer aux problèmes technologiques et organisationnels que pose la démonstration de l'intérêt pratique de la télémédecine faisant appel aux techniques spatiales pour améliorer l'organisation et la gestion des soins de santé, en particulier dans les pays en développement.	Réseau international de gestion des connaissances relatives aux maladies cardiovasculaires (outil d'aide à la décision clinique en cas de maladie cardiovasculaire); conférence mondiale des Nations Unies sur la télémédecine pour les spécialistes du domaine et les agents publics intéressés; rapport sur la situation et le potentiel de la télémédecine dans le monde.	A/AC.105/2002/CRP.16 et A/AC.105/C.1/2002/CRP.9
7. Mettre en place un système mondial intégré qui permette de gérer les efforts destinés à atténuer les effets des catastrophes naturelles, les actions de secours et la prévention	Analyser les techniques et les mécanismes actuels, définir les besoins, trouver des solutions et formuler des recommandations en vue de la mise en place d'un système mondial intégré de gestion des catastrophes naturelles faisant appel aux techniques spatiales et	Étude approfondie sur la façon de mettre en place des systèmes mondiaux de gestion des catastrophes naturelles faisant appel aux techniques spatiales; ensemble de recommandations sur la manière de tirer pleinement parti des	A/AC.105/C.1/L.254 (annexe I); A/AC.105/C.1/L.263; et A/AC.105/C.1/2002/CRP.8

<i>Recommandation dont est chargée l'équipe^a</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Principaux résultats attendus de l'équipe</i>	<i>Rapports intérimaires présentés au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et à son Sous-Comité scientifique et technique à ce jour^b</i>
7. Mettre en place un système mondial intégré qui permette de gérer les efforts destinés à atténuer les effets des catastrophes naturelles, les actions de secours et la prévention	Analyser les techniques et les mécanismes actuels, définir les besoins, trouver des solutions et formuler des recommandations en vue de la mise en place d'un système mondial intégré de gestion des catastrophes naturelles faisant appel aux techniques spatiales et de son utilisation par les États Membres.	Étude approfondie sur la façon de mettre en place des systèmes mondiaux de gestion des catastrophes naturelles faisant appel aux techniques spatiales; ensemble de recommandations sur la manière de tirer pleinement parti des ressources spatiales et terrestres existantes ainsi que des mécanismes et initiatives de gestion des catastrophes et d'assurer le perfectionnement durable et régulier des systèmes actuels de gestion des catastrophes.	A/AC.105/C.1/L.254 (annexe I); A/AC.105/C.1/L.263; et A/AC.105/C.1/2002/CRP.8
10. Favoriser l'accès universel aux systèmes spatiaux de navigation et de positionnement ainsi que la compatibilité entre ces systèmes	Passer en revue l'action menée actuellement, aux niveaux international et régional, pour mettre en place un système mondial multimodal de radionavigation et de positionnement par satellite qui soit sans coupure; évaluer les mécanismes actuels de coopération et de coordination au niveau international et déterminer ceux qui pourraient être applicables aux systèmes mondiaux de navigation par satellite (GNSS) et à leurs services, compte tenu des intérêts de leurs utilisateurs; proposer à l'intention des organismes des Nations Unies, des États Membres et des organisations internationales des recommandations spécifiques sur les mesures à prendre pour mieux servir les intérêts des utilisateurs des services des GNSS, faire mieux connaître ces services, améliorer leur qualité et faciliter leur utilisation, en particulier dans les pays en développement; proposer des recommandations spécifiques en faveur de la coordination et de la coopération	Rapport contenant des informations sur les activités nationales et internationales menées pour promouvoir l'utilisation des services des GNSS, l'accès à ces services et leur qualité et, à l'intention du Comité, d'autres organismes compétents des Nations Unies, des États Membres, des organisations non gouvernementales et des organisations internationales, des recommandations spécifiques sur la mise au point des GNSS, leur coordination et l'essor de leur utilisation, au bénéfice en particulier des pays en développement.	A/AC.105/2002/CRP.13 et A/AC.105/C.1/L.254 (annexe II)

<i>Recommandation dont est chargée l'équipe^a</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Principaux résultats attendus de l'équipe</i>	<i>Rapports intérimaires présentés au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et à son Sous-Comité scientifique et technique à ce jour^b</i>
10. Favoriser l'accès universel aux systèmes spatiaux de navigation et de positionnement ainsi que la compatibilité entre ces systèmes	Passer en revue l'action menée actuellement, aux niveaux international et régional, pour mettre en place un système mondial multimodal de radionavigation et de positionnement par satellite qui soit sans coupure; évaluer les mécanismes actuels de coopération et de coordination au niveau international et déterminer ceux qui pourraient être applicables aux systèmes mondiaux de navigation par satellite (GNSS) et à leurs services, compte tenu des intérêts de leurs utilisateurs; proposer à l'intention des organismes des Nations Unies, des États Membres et des organisations internationales des recommandations spécifiques sur les mesures à prendre pour mieux servir les intérêts des utilisateurs des services des GNSS, faire mieux connaître ces services, améliorer leur qualité et faciliter leur utilisation, en particulier dans les pays en développement; proposer des recommandations spécifiques en faveur de la coordination et de la coopération mondiales.	Rapport contenant des informations sur les activités nationales et internationales menées pour promouvoir l'utilisation des services des GNSS, l'accès à ces services et leur qualité et, à l'intention du Comité, d'autres organismes compétents des Nations Unies, des États Membres, des organisations non gouvernementales et des organisations internationales, des recommandations spécifiques sur la mise au point des GNSS, leur coordination et l'essor de leur utilisation, au bénéfice en particulier des pays en développement.	A/AC.105/2002/CRP.13 et A/AC.105/C.1/L.254 (annexe II)
11. Promouvoir le développement durable en tirant parti des acquis de la recherche spatiale	Évaluer la situation pour ce qui est de l'application de la recherche spatiale aux fins du développement durable; recenser les aspects de la recherche spatiale pouvant avoir des retombées bénéfiques pour le développement durable; élaborer une proposition de plan d'action contenant des recommandations sur la façon dont la recherche peut favoriser le développement durable.	Rapport contenant des propositions de plan d'action pour l'application de la recommandation pour les gouvernements et décrivant, entre autres, la façon dont les données et capacités spatiales peuvent aider la prise de décisions pour le développement, la façon dont les techniques spatiales peuvent permettre de suivre le développement, les risques environnementaux, la production alimentaire et les influences et	A/AC.105/2002/CRP.14 et A/AC.105/C.1/2002/CRP.17 Rapport final présenté au Sous-Comité à sa quarantième session (A/AC.105/C.1/L.264, annexe)

<i>Recommandation dont est chargée l'équipe^a</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Principaux résultats attendus de l'équipe</i>	<i>Rapports intérimaires présentés au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et à son Sous-Comité scientifique et technique à ce jour^b</i>
11. Promouvoir le développement durable en tirant parti des acquis de la recherche spatiale	Évaluer la situation pour ce qui est de l'application de la recherche spatiale aux fins du développement durable; recenser les aspects de la recherche spatiale pouvant avoir des retombées bénéfiques pour le développement durable; élaborer une proposition de plan d'action contenant des recommandations sur la façon dont la recherche peut favoriser le développement durable.	Rapport contenant des propositions de plan d'action pour l'application de la recommandation pour les gouvernements et décrivant, entre autres, la façon dont les données et capacités spatiales peuvent aider la prise de décisions pour le développement, la façon dont les techniques spatiales peuvent permettre de suivre le développement, les risques environnementaux, la production alimentaire et les influences et l'évolution de l'environnement, la nécessité de recenser des centres régionaux d'excellence et de travailler avec eux de manière systématique et concertée; et la nécessité de recenser les institutions d'aide au développement et les autres acteurs du développement durable et de collaborer avec eux (A/AC.105/C.1/L.264, annexe).	A/AC.105/2002/CRP.14 et A/AC.105/C.1/2002/CRP.17 Rapport final présenté au Sous-Comité à sa quarantième session (A/AC.105/C.1/L.264, annexe)
14. Améliorer la coordination internationale des activités relatives aux objets gravitant sur une orbite proche de la Terre	Examiner la teneur, la structure et les modalités des actions menées concernant les objets gravitant sur une orbite proche de la Terre; repérer, dans les travaux en cours, les besoins d'amélioration de la coordination et/ou d'une contribution d'autres États ou entités; proposer des mesures visant à améliorer la coordination internationale avec la collaboration des organismes spécialisés compétents.	Résumé de la structure et de la portée des activités en cours; étude des travaux menés par des groupes spécialisés ou des États dans les domaines pertinents; proposition de mesures visant à améliorer la collaboration internationale dans les domaines pertinents; rapport annuel au Sous-Comité en 2003 et les années suivantes sur le sujet; analyse des insuffisances repérées.	A/AC.105/2002/CRP.13/Rev.1
17. Accélérer le développement des capacités en termes de ressources humaines et budgétaires	Échange d'informations sur les programmes existants (programmes de bourses notamment) en faveur des scientifiques, des ingénieurs et des techniciens et renforcement des moyens	Liste des programmes existants (programmes de bourses notamment) accompagnée d'informations circonstanciées; rapport sur les méthodes, matériels et expériences	A/AC.105/2002/CRP.12 et A/AC.105/C.1/L.254 (annexe III)

<i>Recommandation dont est chargée l'équipe^a</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Principaux résultats attendus de l'équipe</i>	<i>Rapports intérimaires présentés au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et à son Sous-Comité scientifique et technique à ce jour^b</i>
17. Accélérer le développement des capacités en termes de ressources humaines et budgétaires	Échange d'informations sur les programmes existants (programmes de bourses notamment) en faveur des scientifiques, des ingénieurs et des techniciens et renforcement des moyens d'éducation et de formation qui leur sont offerts; organisation d'un forum destiné à échanger des informations, des données d'expérience et des connaissances sur les méthodes et matériels pédagogiques des pays et organisations de jeunesse ayant des activités spatiales.	Liste des programmes existants (programmes de bourses notamment) accompagnée d'informations circonstanciées; rapport sur les méthodes, matériels et expériences pédagogiques des pays et organisations de jeunesse ayant des activités spatiales.	A/AC.105/2002/CRP.12 et A/AC.105/C.1/L.254 (annexe III)
18. Faire prendre davantage conscience aux décideurs et au grand public de l'importance des activités spatiales	Évaluer les actions menées pour faire prendre davantage conscience aux décideurs et au grand public de l'importance des activités spatiales et du rôle qu'elles peuvent jouer dans des domaines cruciaux tels que le développement durable; établir une liste d'exemples d'activités de communication réussies; cerner les opérations de communication qui pourraient être menées, concernant notamment les travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et du Bureau des affaires spatiales; formuler des recommandations en vue de futures opérations de communication.	Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique contenant une liste d'exemples d'opérations de communication destinées au grand public.	A/AC.105/2002/CRP.17 et A/AC.105/C.1/2002/CRP.15
32. Rechercher des sources de financement nouvelles et novatrices pour aider à mettre en œuvre les recommandations d'UNISPACE III	Trouver d'autres ressources financières qui viendraient s'ajouter à celles du Fonds d'affectation spéciale pour le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, pour appliquer les recommandations d'UNISPACE III.	Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique contenant des informations et des propositions.	A/AC.105/C.1/2002/CRP.7

^a Les recommandations ont été numérotées en fonction de leur ordre d'apparition dans la résolution intitulée: "Le Millénaire de l'espace: la Déclaration de Vienne sur l'espace et le développement humain" (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.00.I.3, chap. 1^{er}, résolution 1).

^b Toutes les équipes ont présenté des rapports oraux au Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa trente-neuvième session et/ou au Comité à sa quarante et unième session, en 2002.
